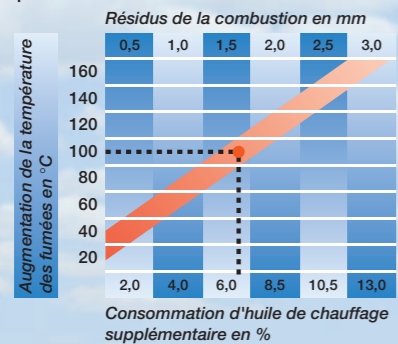


Entretien optimal

Un bon entretien préserve l'environnement ainsi que le budget ménager. Comme l'illustre le diagramme, un dépôt de 1,5 mm de suie dans la chaudière génère une consommation supplémentaire de près de 6%. Dans la cheminée, la température des effluents augmente de quelques centaines de C° ! La chaleur acquise à haut prix est ainsi perdue pour l'immeuble et altère la qualité de l'air. De ce fait : il vaut la peine de tenir compte des conseils de votre maître ramoneur et d'en profiter.



DES INSTALLATIONS BIEN ENTRETENUES PROTÈGENT L'ENVIRONNEMENT ET VOTRE BUDGET.

Votre partenaire pour votre installation de chauffage:

Combustibles

Quiconque commercialise ou offre des combustibles doit déclarer sa qualité à l'intention du consommateur

Les combustibles liquides et gazeux

L'huile de chauffage avantageuse et usuelle "extra légère" est particulièrement appropriée pour tous les chauffages conventionnels ; elle satisfait aussi aux exigences de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Depuis un certain temps déjà, on trouve sur le marché de l'huile de chauffage "Oeko" qui est certes un peu plus onéreuse mais dont la teneur en soufre est plus faible ce qui permet de garantir le respect d'un seuil minimum d'azote. Quelle que soit la grandeur d'une installation de chauffage, l'exploitation du gaz naturel est également indiquée. Constitué de plus de 90% de méthane, il n'offre guère d'importants avantages en matière d'hygiène de l'air, comparativement aux autres combustibles.

Chauffage au bois

Les petites installations de chauffage à remplissage manuel ne peuvent être exploitées qu'avec du bois naturel, séché à l'air et débité en morceaux. Le papier n'est admissible qu'en petites quantités pour l'allumage.

Pas de déchets dans les fourneaux

L'incinération de déchets dans les chauffages à bois provoque mille fois plus de dioxine que leur combustion dans des installations d'incinération de déchets. Un tel comportement est strictement interdit. L'environnement immédiat, c'est-à-dire l'air et le sol, seraient fortement contaminés par ces toxines, mettant en danger la santé. Sachons en outre que la combustion de produits non appropriés génère un encrassement accru de la chaudière et de la cheminée qui peuvent alors être endommagées.

Un air meilleur à coûts réduits

par vos partenaires

Ménage et énergie

Protection de l'environnement et de la santé

A peine 30% de l'énergie destinée à la consommation est utilisée par les ménages, pour le chauffage des locaux, la production d'eau chaude, la cuisson, la lessive, la réfrigération et l'éclairage. Les principaux porteurs d'énergie sont l'huile de chauffage, le gaz naturel, l'électricité, le chauffage à distance et le bois. La majorité de la pollution, produite par les ménages, provient de la combustion d'huile de chauffage, de gaz naturel et de bois. Cependant le nettoyage, les travaux de loisir, le jardinage et même les soins corporels génèrent une pollution. Bien que les ménages ne soient pas les principales sources de pollution, les quantités de nuisances ne peuvent pas être ignorées en raison de la multitude de sources. C'est avant tout au niveau des émissions de Nox et de gaz carbonique que les ménages jouent un rôle important.

Seule l'énergie économisée est favorable à l'environnement :

- Optimiser la température des locaux;
- Aérer brièvement mais intensément;
- Favoriser une isolation optimale;
- Promouvoir le recyclage;
- Utiliser des produits indigènes.

Il est en fait si simple de protéger et l'environnement et sa santé, sans grands efforts. Notamment, lorsque votre installation de chauffage satisfait aux exigences suivantes :

- Elle est expertisée type;
- Elle respecte les valeurs limites de l'hygiène de l'air et celles dites énergétiques;
- Elle correspond aux exigences de la prévention incendie et de la protection des eaux.

Dans les maisons familiales, il est entre autre recommandé de doter la régulation de l'installation de chauffage d'un régulateur de confort, simple à utiliser. Celui-ci devrait pouvoir être manutentionné sans connaissances techniques préalables et permettre l'enclenchement et le déclenchement, voir de modifier les niveaux de températures et la minuterie.

Votre ramoneur/contrôleur de combustion vous conseille volontiers.

Maintenir la qualité de l'air Amoindrir les coûts

Le contrôle des installations de chauffage procure aux propriétaires des installations davantage de sécurité. D'une part, ces derniers savent que leurs installations fonctionnent correctement eu égard aux valeurs seuils légales. D'autre part, le risque d'être exposé à des dépenses ou des assainissements non-justifiés s'estompe.

Les contrôles officiels des installations de chauffage ont pour but :

- de mesurer les effluents et de contrôler visuellement l'installation de chauffage (en règle générale toutes les deux ans),
- de faire des examens par échantillonnages,
- de procéder aux mesures prescrites légalement sur les nouvelles installations (au cours des trois premiers mois d'exploitation mais au plus tard après une année),

- de garantir le recensement de toutes les installations de chauffage de la commune et de les contrôler,
- d'analyser et d'apprécier les résultats de mesures,
- d'émettre des recommandations et conseils aux propriétaires, leur montrant comment par des artifices simples il est possible d'économiser de l'énergie et de l'argent,
- d'ordonner, le cas échéant, des assainissements conformément à l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair),
- de traiter les plaintes concernant les émissions excessives de fumée et de bruit,
- de conseiller en toute neutralité et indépendance,
- de contrôler les résultats de mesures présentés par les entreprises de service.